

Le DE JEPS¹ Animation socio- éducative ou culturelle : développement de projets, territoires et réseaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Faire de vous un professionnel de la **conduite de projets**, de l'**animation** et de la **gestion d'équipe** dans les domaines de l'animation culturelle, de l'éducation au développement durable, de l'éducation populaire
- Vous assurer une **formation de niveau III** dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle
- Préparer votre insertion professionnelle par une **intégration importante en entreprise** (1 320 heures en entreprise, soit 65 % du temps de formation)

DES METHODES PEDAGOGIQUES VARIEES

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée**
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles** en matière de développement de projets, de dynamiques de réseaux et de territoires
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en centre (700 h) et **stages pratiques** en entreprises (1 320 h sur l'année)

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Le CFPPA Nature, un établissement pilote engagé dans le **développement durable**
- Une formation assurée par une équipe de formateurs permanents et complétée par notre large **réseau d'intervenants professionnels**
- Une **formation rémunérée et prise en charge** par la Région des Pays de la Loire et l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi (*dans le cadre du programme régional « Je Me Qualifie » 2013/2015 – sous réserve d'éligibilité et d'accord de financement*) – frais de formation restant à la charge des candidats : **400 €**



CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1)
- Donner satisfaction aux **Tests d'Exigence Préalables** à l'entrée en formation
- Respecter l'une des 4 conditions suivantes :
 - être titulaire d'un diplôme de niveau IV dans le champ de l'animation
 - être titulaire d'un diplôme de niveau III
 - être titulaire d'un diplôme de niveau IV + 6 mois d'expérience dans l'animation
 - disposer de 24 mois d'activité professionnelle (1600 heures) dans un autre domaine

¹ Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

DE JEPS Animation socio-éducative ou culturelle : développement de projets, territoires et réseaux

CONTENUS DE FORMATION (700 H EN CENTRE)

<p>Conception d'un projet d'action Conception d'un projet d'action Formulation et mise en œuvre d'un projet Gestion et accompagnement des ressources humaines</p>
<p>Coordination de la mise en œuvre d'un projet d'action Communication et promotion d'un projet Gestion logistique Gestion financière Démarche qualité</p>
<p>Conduite de démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative Conception d'interventions pédagogiques, d'actions de formation Conduite d'interventions pédagogiques, d'actions de formation Evaluation d'interventions pédagogiques, d'actions de formation</p>
<p>Animation en sécurité dans le champ d'activité Organisation de la sécurité d'un équipement Mise en œuvre de la sécurité d'un équipement</p>

⇒ Un diplôme organisé en **4 UC (Unités Capitalisables)**.

VALIDATION DE LA FORMATION

- **Validation du diplôme** selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec certaines évaluations en situations professionnelles.
- Obtention du diplôme lorsque les **4 UC constitutives du DE JEPS "Animation socio-éducative ou culturelle – développement de projets, territoires et réseaux"** sont acquises. Le bénéfice des UC acquises est conservé pendant **5 ans** (durant lesquels le candidat peut représenter la ou les UC manquantes).

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Stéphane G. : coordonnateur du secteur jeunesse dans un centre social

Alexis F. : coordonnateur du Projet Educatif Local dans un CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement)

Annabelle C. : directrice d'un centre de loisirs dans une association

Maxime L. : responsable du service Environnement d'une Communauté de Communes